REUNION – COMITE DIRECTEUR

LE SAMEDI 13 JANVIER 2024 - NANTES
9 H 45 – 12 H 15

Présents : Joël PINEAU – Pierre AUTRET— Frédéric LEGAL — Jacques LEFEVRE - Denis VAUPRE – - MC DOUET – Delphine BOISDRON– Patricia ROUSSEAU – Sandrine BOUVET – Thierry ALLEGRE – Léa PINEAU – Nicolas LEMONNIER – Olivier DERENNE – Sylvie HELLARD — Pascal DREAN - Nicolas LIGEON
Charline CHURIN – Serge BRUNET (membre coopté)

Assistent : Jean Gabriel BERTHOMES (Pdt du CD 85) - Jean-François DENEUX (Pdt 49) – Philippe. SABOUREAU (Représentant du 53) - Nicole BONNAUD (Secrétaire Honoraire) Christine LALE (Candidate à l'élection complémentaire du CODIR) - Stéphanie CAZAL – Christophe BODIN – Géraldine TABART – Lucas THIBAULT – Yann BROCHEN

Excusés : Arnaud GENDRY – Annick MONTASSIER – Julien QUECHON – Guy COCHARD
–Micheline LUTIAU (Secrétaire Honoraire) – Jacques CHARDONNEAU (Vice-Pdt Honoraire) – Dominique TROCHERIE (Président Honoraire)**.**

<u>Accueil de Joël PINEAU :</u>

Joël PINEAU est ravi que l'on se retrouve en présentiel et profite pour adresser à l'ensemble du CODIR tous ses vœux pour 2024, il souhaite en cette année olympique que tous les projets qu'ils soient clubs, départements et personnels aboutissent.
On peut d'ores et déjà nous réjouir que Romane LUNEL (natation artistique) fasse partie de l'Équipe de France pour les JO.
Joël sera fier de l'accueillir à notre journée qui est dédiée aux remises de récompenses en septembre prochain.

Il nous annonce que Christine LALE, licenciée au CLL NANTES et candidate à l'élection complémentaire du CODIR assiste exceptionnellement à nos travaux.

Comme vous le savez, ce matin nous sommes réunis pour un CODIR et l'après midi se tiendra notre A.G. qui est partiellement élective afin de compléter le CODIR : nous avons reçu 6 candidatures pour 4 postes à pouvoir (2

femmes minimum – 2 hommes maximum) il faudra rayer au moins 2 noms. Il rappelle que pour être élu au 1er tour, il faut la majorité absolue, et au 2ème tour la majorité relative (1/4 des voix représentées)
Il rappelle également que selon les statuts, il n'y a plus de quorum à atteindre pour la tenue de l'A.G. Il insiste sur la participation des clubs aux différentes A.G. et une amende sera mise en place pour non-participation ou non représentation aux A.G. cette proposition sera soumise au vote.

HOMOLOGATION DU PV DU 7 DECEMBRE 2023

Joël, rappelle que ce compte rendu était soumis au vote électronique pour son homologation ; à ce jour 10 personnes ont voté. Il souhaite que tous les membres s'expriment rapidement pour que l'on puisse le diffuser.
Après quelques corrections apportées ; le PV est homologué.

POINT SUR LES ACTIVITES SPORTIVES :

Maîtres : Patricia ROUSSEAU
Dimanche se déroule le Championnat régional Hiver à St Brévin.
Nous sommes satisfaits du nombre de participants 150 nageurs.
Nous avons reçu une demande du CN Le Mans, pour qu'il puisse participer aux Régionaux à Vitré. Cette demande a été refusée car nous avons appliqué la règle du spécial règlement (les clubs doivent participer aux compétitions sur leur territoire).

Natation Estivale
La coupe de France des Régions et Critérium National auront lieu à St Jean Pied Port du 23 au 25 août 2024 : compétition qui aura le même format que l'année dernière.

Natation de course : Léa PINEAU

Léa soulève un problème concernant la grille de qualification IR pour les juniors ; à priori la grille n'est pas en conformité avec les catégories d'âge. Nous sommes en attente de réponse de l'IR.
Les entraîneurs sont satisfaits du programme qui a été établi mais ils s'interrogent sur le programme de l'IR

Un projet de regroupement à Caen sur un meeting avec les nageurs qui sont qualifiés aux Championnats de France ; Cela concerne environ 15 à 20 nageurs.

Les championnats de France Open auront lieu probablement à Clermont Ferrand.
Toujours pas de lieu pour la compétition IR « Championnats de L'Ouest »
Seule La piscine de la Roche/Yon est appropriée pour recevoir ce type de compétitions, mais cela n'est pas possible.

Il a été demandé à Léa et à la Commission sportive d'anticiper sur le calendrier 2025. Les dates sont connues, il peut y avoir du changement effectivement, mais cela permet aux clubs et organisations d'anticiper et faciliter les demandes de bassins qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir face aux collectivités.

Natation Artistique : Marie Claire DOUET

Marie Claire, nous rappelle le changement de mode de jugement ; malgré cela au Championnat de France Hiver 3 clubs qualifiés avec Cholet– ANS et CLL Nantes qui a fait des podiums sur toutes les épreuves. De Bons résultats à la suite CLL Nantes reste dans le top 2 qualifiés sur hiver et Angers tire son épingle du jeu avec cette nouvelle notation qualifié aux championnats de France été.

Christine LALE : nous explique qu'est un basemark = note de base
Chaque figure de ballet a un coef. de difficulté et si 1 nageuse sur 8 fait une erreur ; on applique le basemark (coef. De 12 voire 17) ce qui pénalise le ballet. Marie Claire craint pour les petits clubs.

Cela implique aussi beaucoup de travail pour les entraîneurs.

Cela devient de la natation technique !

Nous n'avons toujours pas de bassin pour le Challenge : Peut-être à Château Gontier, Chateaubriant et Le Mans seraient en support pour l'organisation au niveau des bénévoles.

Toujours pas de lieu pour :
Challenge Grand Ouest : à Rouen cela reste à confirmer.
Championnats de France Juniors : Début avril
Championnat de France Avenir et Seniors : Fin juin

Synchro découverte reste une organisation club.

Waterpolo : Joël PINEAU

Comme vous le savez, il n'y a plus de représentant au waterpolo, une réunion s'est déroulée le 11 janvier dernier avec les représentants du waterpolo afin de faire le point sur les activités et proposer un représentant
A été proposé Laurent CAUFRIER en cooptation ; proposition soumise au vote du CODIR
Résultats : 2 contre – 11 abstentions – 4 pour
Laurent CAUFRIER est coopté

Les différents championnats se passent bien.
Coupe de France des ligues : Sélection Interrégionale (La majorité des poloïstes est ligérienne)
1 Équipe U15 Filles (11 au 14 juillet 2024 à Angers)
1 Équipe U14 Garçons (9 au 12 mai 2024 lieu à définir)
1 Équipe U 12 Garçons (29 au 1er avril pas de certitude sur une sélection)

Formation Jeunes Arbitres : Demande d'Équipement (Tee shirt + sifflet)

Tarifs d'arbitrages : 1 proposition a été faite pour leur attribuer un dédommagement : un forfait de 60 € + indemnisation de 0.25 /km. Une étude doit être faite pour qu'il n'y ait pas pour certaines rencontres double remboursement des frais de transport liés à la programmation de matches N3 Sur le même site.

Animations 2024 : Yann et Lucas

Il est prévu une tournée en associant l'Eau Libre et le beach waterpolo sur 3 lieux identifiés sur 2 jours (dans le département 44 et 85)

Pour le waterpolo
45 min de découverte libre
Sur le terrain de Beach WaterPolo),
Conseils de l'animateur sur la technique (règles, vision du jeu, techniques de passes et de shoots)
Jeux ou Matchs selon le nombre de présents dans l'eau
15 min de Défi en Contre la montre
Sur une série de 5 shoots, viser les zones identifiées pour marquer le plus de points dans un minimum de temps

Gagnant : lot à définir
Pour l'Eau Libre
45 min de découverte libre
Sur le parcours identifié (2 bouées),
Conseils de l'animateur sur la technique (passage de bouées, prise de cap, etc..)
15 min de Défi à 1 contre 1
Sur une course sprint (environ 60m)
Départ plage
Faire le tour du terrain de Beach
Arrivée Plage en récupérant un totem (ballon de Beach)
Gagnant : lot à définir

Eau libre : Nicolas LIGEON

La commission est encore en sommeil pour attaquer la saison

A noter 2 belles étapes de ICE SWIMMING qui étaient programmées sont malheureusement en standby : 1 à St Nazaire (reportée sur l'année prochaine) et 1 à Montbert (pb technique) un nouveau lieu est recherché

Programmer des réunions dès février pour accompagner les clubs qui souhaitent se lancer sur l'eau libre

Participation de la ligue aux Atlantics Games qui se dérouleront au Sud du Portugal.

Comptes et homologations des tarifs 2024/2025 Jacques LEFEVRE

Comme l'année dernière : il y a 3 bilans et 3 comptes d'exploitation :

- 1 bilan ERFAN
- 1 bilan Ligue
- 1 bilan Général qui regroupe les 2.

Bilan ERFAN bénéficiaire de + 82560 €
Bilan ligue déficitaire de -34167 €
Bilan général + 48392 €
Le fait d'avoir un bilan général (ligue et ERFAN) permet d'avoir une analyse complète sur la trésorerie.

BILAN GENERAL

Le regroupement des comptes Ligue et ERFAN permet d'avoir des indications sur certaines masses comme la trésorerie 429 130 €
Le montant des aides et subventions 120 896 €
Ainsi que la masse salariale 252 228 €
A noter la baisse des subventions puisqu'elles ne représentent plus que
14 % des produits contre 20 % l'an passé

Le résultat bénéficiaire de : 48 392.58 € sera affecté en report à nouveau
Et la saison 2023/2024 débute avec un report à nouveau de
486 433.04 €

(il y a 20 ans le report à nouveau était négatif de 7 999 € mais il n'y avait qu'une salarié à temps partiel et l'Erfan n'existait pas)

COMPTES ERFAN

Cette année l'activité a été dense et avons un résultat positif de 82 560 €
Les formations : j'apprends à nager et aisance aquatique sont toujours du ressort de la Ligue

Nous avons bénéficié d'un nombre important d'apprentis (29) et de plus les formations DEJEPS que nous faisons en alternance avec la Bretagne étaient chez nous cette saison.
Nous devons donc s'attendre à un résultat moindre pour 2023/2024

COMPTES LIGUE

Côté recettes,
Il manque 7 000 € de licences par rapport aux prévisions pourtant à l'AG d'il y a un an nous étions optimistes. Rien n'est acquis.
Pour les subventions nous avions prévues les mêmes montants que l'année 2021/2022, résultat moins 31 800 € en partie sur le JAN et l'Aisance aquatique qui n'ont pu être mis en place.
Concernant les autres recettes, engagements compétitions régionales elles sont redevenues normales. Dommage que nos équipements ne nous permettent pas d'accueillir des compétions IRGO Course (1 500 € par réunion)

Côté dépenses
Pour le Waterpolo 10 000 € pour le développement, Beach plus ETR
Pour le CNAHN 20 000 € notre participation
Pour les CAF 28 000 €
Pour les Départements 25 022 €
Pour les Clubs 6 000 € dont 4 000 été (total 89 000 € su 152 900 € reversé par la FFN sur les licences soit 56 %)

Cette année nous avons continué la valorisation du bénévolat pour
112 000 €. Même si nous si nous avons les données : compétitions, réunions il y a moyen d'améliorer le détail de cette somme.

BUDGET 2023/2024

Le budget présenté est un budget en équilibre.
Nous comptons sur 165 000 € de recette licences et en sommes à 128 500 € à fin décembre 2023. Si tout va bien nous pouvons espérer atteindre notre objectif. L'an passé à la même période nous étions dans la même configuration. Pour info 2018/2019 : 169 000 €
Nous misons également sur le maintien à minima des subventions État et Région
Nous pouvons espérer une augmentation des gains liée aux bassins mobiles surtout si les trois sont en service tout l'été. (Actuellement deux sûr)

Pour l'ERFAN nous tablons sur une continuité de son activité, avec un résultat inférieur à celui de cette saison compte tenu de la règle une année sur deux pour la mise en place du DEJEPS. L'activité ERFAN est indispensable pour l'équilibre des comptes de la Ligue

Pour le CNAHN une aide plafonnée à 20 000 €
Pour les CAF une participation de 4 000 € par CAF avec convention
Également prévue l'aide au développement du waterpolo régional et interrégional de 10 000 €
Pour les départements idem 2022/2023 (1 600 € + 0.50 € par licence) + aide aux déplacements

Ces aides sont liées au fonctionnement au nom de ces structures.

Pour info nous venons de souscrire 2 comptes tonic association
De 50 000 € à 3 % sur 13 mois et 2 comptes de 50 000 € sur 36 mois à 3.30 %

Le CODIR valide les comptes présentés par Jacques LEFEVRE.

TARIFS 2024/2025
Pour les tarifs qui nous incombent très peu de changement :
Seule modification significative ; : engagement polo 1 200 € pour compenser l'indemnisation des frais d'arbitrage.

Proposition d'appliquer une amende pour la non-représentation des clubs aux A.G. :
500 € pour les clubs
1000 € pour les clubs labellisés ou ayant des structures (CNAHN et/ou CAF)

Le CODIR valide les tarifs 2024/2025. Ces tarifs seront présentés en AG cet après-midi pour homologation auprès des clubs.

Pour répondre aux différentes questions de Jean Gabriel BERTHOMES : Jacques le remercie d'avoir pris le temps d'analyser :

1. **On prévoit plus de cotisation sur la saison 23/24 alors qu'on n'a pas atteint le budgété. Est-ce vraiment réaliste ?**
JL : L'augmentation de la saison 2017 2018, on avait 201000 de licences en 2018/ 2019 169000 et Il faudrait que l'on revienne à minima au moins à 169000. Peut-être même 170000 mais pour revenir à 201000 cela va être difficile.

2. **Pourquoi prévoit-on une baisse aussi importante au niveau des subventions de l'état (passage de 28 824 en réalisé à 22 000 ?)**
JL : Nous avons baissé car nous sommes prudents, vaut mieux prévoir moins et avoir une bonne surprise, sachant que nous n'avons pas encore reçu la subvention pour l'achat du bassin mobile.

3. **Produit financier : comment expliquer l'écart entre le budgété 22/23 et le réalisé ? un peu plus du double.**
JL : les produits financiers ont augmenté car nous étions à 0.75 % au niveau des taux nous sommes passés à plus de 3 %. Aussi nous avons placé des fonds de l'ERFAN car en tant qu'association nous n'avons pas le droit de posséder des comptes épargne dans plusieurs banques

4. **Reprise sur provision : Comment se fait-il qu'il y ait une multiplication par 3 de reprise de provision entre ce qui est budgété et le réalisé ?**
J.L Nous avions des fonds dédiés à l'emploi aidé de Lucas, et de la provision pour la pérennisation des emplois

5. **À quoi correspond la sous traitance/ honoraires ? (6 900 euros de budgété et 7 807 de réalisé)**
JL : Ce sont les honoraires du Commissaire aux comptes 5.461 € et les autres correspondent aux différents intervenants comme GE Sport pour l'établissement des salaires……

6. **Déplacements administratifs : À quoi correspond exactement ce poste ?**
JL : Ce sont des frais de déplacements qui ne sont pas ciblés c'est-à-dire les élus qui se déplacent (comme les différentes A.G., lorsque les élus se déplacent à la ligue)

7. **À quoi correspond la ligne Prestations extérieures et pourquoi il n'y en a pas de prévu sur la saison 23/24** ?
JL : Prestations extérieures : nous n'avions rien obtenu en 2022/2023 et perçu qu'une seule fois en 2021/2022 ; cela était exceptionnel c'était à l'occasion l'intervention de l'association « Le colosse aux Pieds d'Argile »

8. **Au niveau de la contribution FFN et plongeon, pourquoi il n'y a rien de budgétisé en 23/24 ? Est ce qu'on est certain que la Fédération ne va pas demander une participation ?**
JL : La FFN envoie à toutes les ligues (qui pratiquent ou pas cette discipline) pour 2023/2024 nous venons juste de recevoir le montant qui nous sera demandé et nous pensions que cette péréquation aurait été sollicitée qu'une seule fois.

9. **Pourquoi la subvention FFDVA n'apparait pas ? Il y a eu aucun versement ?**
JL : Elle n'apparaît pas car elle n'a pas été versée, c'était une subvention de la FFN concernant le plan de développement.

10.**Au niveau de la ligne frais entretien matériel, pourquoi il n'y a rien de budgétisé en 23/24 ?**
JL : On a beaucoup dépensé cette année : peut-être quelques frais à prévoir, notre chronométrie sert en partie pour nos compétitions qui se déroulent dans le 44 et 53 et 85 et nous sommes de moins en moins sollicités par les clubs.

11.**Au niveau frais E.T.R comment peut-on passer de 500 € budgété à 7836 € de réaliser et budgéter pour la saison 23/24 8 000 €.**
JL : Dans les 8.736 € apparaît pour 2022/2023 les actions ETR de regroupement de notre élite et notamment la participation au meeting de Caën.

12.**Au niveau de la ligne frais Beach WP, il est budgétisé 2000 € pour la 23/24 cela signifie que l'opération est reproduite pour l'été prochain ?**
JL : c'est normal l'animation beach waterpolo est reconduite

Recettes Bassins mobiles
13.**Au Niveau recette comment expliquez-vous le passage de 33k € de recette à 43 k€ ?**
JL : cela s'explique car nous avons 3 bassins :
Bassin Ile d'Yeu : utilisation de mai à octobre
Bassin Nieul/Autise : 8 semaines
Bassin de la Sarthe : pas de gestion par la ligue nous avons mis ce bassin en location

14.**Attention, il y a une coquille dans les sous-totaux, il est indiqué total plongeon.**
JL : Coquille rectifiée

Recettes ERFAN
15.**À quoi correspond le produit divers de gestion avec un montant de 13 072 € ?**
JL : régularisation du CFA SPORT de 2021

Dépenses ERFAN
16.Comment expliquer la très forte augmentation des frais de déplacements de 2 950 € budgété à 12 494 €.
JL : Cela s'explique car nous avons délocalisé notre formation BPJEPS AAN 2 sites : 1 sur Laval et à la Roche/Yon ce qui engendre des frais de déplacements. Se renseigner pour l'achat d'un véhicule financer en partie par des subventions.

Comment expliquer le doublement des frais fonctionnement formations avec un doublement entre ce qui budgété en 22/23 et 23/24 ?
JL : Avec l'augmentation du volume des stagiaires, on multiplie les jurys

18- Est ce qu'il est prévu dans le budget la location des salles de formation ?
JL : Probablement mais nous sommes toujours en attente (depuis septembre) de conventions et de devis notamment sur le site de la Roche/Yon.

Recettes **:**
19. Est ce qu'on est capable d'expliquer l'absence de subvention de la ville et l'absence de mécénat ?
C'est l'activité qui a le déficit le plus important.
JL : Le résultat est négatif de 20.000 € mais sera toujours en négatif, puisque c'est une somme fixe Marie Claire va nous transmettre le bilan du CNAHN et Jacques refera une ventilation au niveau du mécénat

DIVERS

Compétition Universitaire à Nantes le 25 janvier 2024
Pascal se charge de faire appel aux officiels pour cette compétition.

Bassins mobiles : Pierre AUTRET

Bassin Ile d'Yeu : repart de mai à octobre

Bassin de Nieul/ Autise repart dans les mêmes conditions que celui de l'Ile d'Yeu cela veut dire qu'il faut recruter quelqu'un pour l'encadrement. Les offres d'emplois ont été faites par Yann.
Le bassin n'a pas été démonté mais mis en hivernage.

Bassin mobile du Nord Sarthe : malgré le Franc succès de cet été, le bassin ne repartira pas, il est stocké jusqu'en juin. Si nous n'avons pas de projet de réinstallation, il faudra qu'il soit rapatrié.
La responsable pédagogique de l'éducation nationale a éventuellement une demande pour un achat de bassin : 2 solutions s'offrent à nous : soit on le loue soit on le vend

Séminaire Nagez Forme Santé :
Une formation a eu lieu au mois de novembre : les personnes ayant assisté à cette formation ont été satisfaits.
La ligue des Pays de la Loire organisera le séminaire national NFS à Nantes ; le 27 et 28 septembre prochain à la Maison des Sports.

Accueil d'une délégation FFN
Ce séminaire est ouvert à tous et servira de recyclage pour les brevets fédéraux du NFS.

AG. IR
Nous accueillerons également à la Maison des Sports l'A.G. de l'Inter région le 4 octobre prochain.

Officiels en immersion :
Suite au courrier de Denis CADON quant aux officiels en immersion, Denis souhaite envoyer 2 voire 3 personnes en immersion : Accord du CODIR, et reste à Denis de faire son choix.
CN Beaupreau
Nous avons reçu un courrier quant à l'éviction d'un nageur. Les parents souhaitent un remboursement de la cotisation au prorata.
c'est au club de régler ce problème, la ligue n'est pas compétente sur les conflits internes des clubs.

Classe Sport Étude
Marie Claire nous informe que les SES et SSS seront transformées en Classe Sport Étude ; après contact avec Céline GUELZEC qui fait partie de cette mise en place, nous a informés qu'il fallait attendre ; il serait judicieux d'en informer les différents établissements scolaires et les clubs concernés.

Achats de matériels divers : J. PINEAU

- Yann doit passer commande pour des coupe-vent, des timbales et autres.
- Tee shirt : commande à faire pour la région et l'interrégion.
- Christophe doit se charger de commander des « départs d'eau. »

Création d'une structure Haut niveau propre à la ligue : Joël PINEAU

Joël souhaiterait qu'au niveau de la natation de course soit créée une structure de haut niveau. Le meilleur lieu identifié serait Angers ; il a déjà échangé avec Morgan sur le sujet ; et souhaiterait que la ligue se réunisse avec le club et la Collectivité

Comme tout le monde a pu le constater nous avons de très bons résultats chez les jeunes et les juniors et il faut arriver à garder nos sportifs ; il pense à l'après 2024 voire 2028/2032

Pour le côté financier, il faudrait que la ligue puisse supporter cette structure au même niveau que le CNAHN.

Il faut travailler sur ce dossier, que la ligue soit partie prenante et que l'on communique avec le club support. Il va prendre contact avec Julien ISSOULIE de la FFN pour savoir comment la FFN pourrait nous soutenir.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Joël PINEAU
Président

Fin de la séance 12 h 15.